

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2009-2010

CH/AF

Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports

Procès-verbal de la réunion du 1^{er} juillet 2010

ORDRE DU JOUR :

1. 6140 Projet de loi modifiant la loi du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle
- Rapporteur : Monsieur Fernand Diederich
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. « Fruit for School » - programme national de distribution de fruits gratuits à l'école (demande de mise à l'ordre du jour du groupe politique « déi gréng » du 15 juin 2010)
3. Présentation du projet « Landakademie » par M. le Député Emile Eicher
4. Divers

*

Présents : M. Claude Adam, Mme Sylvie Andrich-Duval, M. Eugène Berger, M. Fernand Diederich, M. Emile Eicher, M. Ben Fayot, M. Fernand Kartheiser, M. Mill Majerus, M. Gilles Roth, M. Jean-Paul Schaaf
M. Jean Colombera, observateur

Mme Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

M. Michel Lanners et Mme Monique Ludovicy, Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

M. Sven Majerus, Ministère de la Santé

M. François Kraus, Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Mme Christiane Huberty, Administration parlementaire

Excusés : M. André Bauler, M. Claude Haagen

*

Présidence : M. Ben Fayot, Président de la Commission

*

1. 6140 Projet de loi modifiant la loi du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle

Présentation et adoption d'un projet de rapport

M. le Rapporteur présente succinctement son projet de rapport. Pour une présentation détaillée, il est renvoyé au document transmis par courrier électronique en date du 28 juin 2010.

Le projet de rapport ne suscite pas d'observations de la part des membres de la Commission et est adopté par la Commission avec 7 voix pour et 3 abstentions (MM. Claude Adam, Eugène Berger et Fernand Kartheiser).

Pour ce qui est du temps de parole lors de la séance publique, la Commission propose le modèle de base.

2. « Fruit for School » - programme national de distribution de fruits gratuits à l'école (demande de mise à l'ordre du jour du groupe politique « déi gréng » du 15 juin 2010, cf. annexe 1)

Le représentant du groupe politique « déi gréng » expose les trois interrogations suivantes en relation avec le programme susmentionné :

- Est-il veillé à ce que les fruits distribués gratuitement dans les écoles soient issus de l'agriculture biologique ou du moins de la production régionale ?
- Est-il évité que les producteurs ou les fournisseurs accompagnent de messages publicitaires la distribution de fruits dans les écoles ?
- Est-il envisagé de situer le programme sous rubrique dans un cadre plus durable qui tienne également compte des nombreux efforts et initiatives de certaines communes allant dans la même direction ?

• **Présentation du programme « Fruit for School »**

Le programme « Fruit for School » s'inscrit dans un cadre européen. Au niveau de l'Union européenne, l'idée d'un programme en faveur de la consommation de fruits à l'école a émergé lors des négociations relatives à la réforme de l'organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes. Le 18 décembre 2008, les Ministres de l'Agriculture des 27 Etats membres de l'Union européenne ont adopté le règlement du programme européen de distribution de fruits et légumes dans les écoles. Ce programme a pour objectif d'améliorer l'équilibre et le comportement alimentaires des jeunes européens. Les Etats

membres désireux de participer sont tenus d'élaborer une stratégie nationale en la matière, tout en disposant d'une large autonomie dans la mise en œuvre du projet. En principe, les programmes nationaux sont cofinancés à raison de 50% par l'Union européenne.

En vue de la mise en œuvre du programme au Luxembourg, le Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural a contacté le comité interministériel du programme « Gesond iessen, méi bewegen ». Au sein de ce groupement, la stratégie nationale en matière de distribution de fruits a été élaborée en collaboration étroite avec les partenaires du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle et du Ministère de la Santé.

Un premier volet concerne les lycées et lycées techniques où une corbeille de fruits gratuits est désormais déposée dans les cantines scolaires. A préciser que dans les établissements de l'enseignement postprimaire, la mise en œuvre du programme est facilitée par l'organisation centrale de ces écoles. La distribution de fruits gratuits y a été lancée début janvier 2010. Elle a été accompagnée d'une semaine thématique « Fruit for school », organisée fin janvier 2010.

Pour ce qui est des origines des fruits distribués, la priorité est donnée, dans la mesure du possible, à des produits du terroir, sinon à des fruits issus d'une agriculture biologique ou du commerce équitable. Selon les saisons, les principaux fruits distribués sont des pommes, des poires, des clémentines et des bananes.

Les fruits sont livrés en début de semaine dans les lycées et lycées techniques, la quantité étant déterminée à chaque fois en fonction du nombre d'élèves. Dans les différents établissements, les fruits livrés sont alors répartis équitablement sur l'ensemble de la semaine en vue de la distribution.

Le point de distribution ne comporte aucun message publicitaire et ne mentionne ni le nom d'un producteur ni celui d'un fournisseur. Une affiche renseigne les élèves sur le caractère gratuit de la distribution. S'y ajoutent le nom et le logo du programme « Fruit for School ».

Au niveau de l'enseignement fondamental a été élaboré un projet-pilote dont profitent actuellement quelque 4.500 élèves. Ce projet-pilote vise à distribuer un fruit par semaine à chaque élève. La distribution gratuite est censée être accompagnée d'un volet pédagogique comprenant des activités et des informations au sujet des fruits et légumes afin de sensibiliser les élèves à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée. A cet effet est laissée une grande liberté d'action aux différentes écoles. Il importe aussi de veiller à ne pas surcharger les instituteurs dans la mise en pratique du programme.

En termes de budget, le coût de la distribution de fruits dans l'enseignement secondaire et secondaire technique aux deuxième et troisième trimestres de l'année scolaire 2009-2010 s'élève à 116.000 euros, tandis que dans le cadre du projet-pilote lancé dans l'enseignement fondamental, des fruits ont été distribués à quelque 4.500 élèves à partir de mars 2010, ce qui correspond à un budget de 12.000 euros. Une nouvelle soumission pour l'enseignement fondamental aura lieu en été 2010. Il s'agit en effet de viser 13.000 élèves en 2010-2011, ce qui équivaut à un budget de 70.000 euros. Dans l'enseignement postprimaire, le budget pour 2010-2011 s'élèvera à 175.000 euros, dans la mesure où le programme sera étendu à des écoles privées, aux écoles européennes, à l'International School et à l'Ecole française. Comme évoqué ci-dessus, la moitié de ces fonds provient de l'Union européenne, l'autre moitié étant imputée au budget du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural.

En ce qui concerne la question de la durabilité des mesures, il va sans dire que « Fruit for School » n'est qu'un programme parmi les nombreuses activités organisées dans le cadre de la campagne « Gesond iessen, méi bewegen ». Il est vrai que certaines Maisons relais ont développé des initiatives qui vont plus loin. Or, le programme sous rubrique a l'avantage

qu'il permet, notamment au niveau de l'enseignement fondamental, d'atteindre tous les enfants, conformément au principe de l'équité.

- **Echange de vues**

Suite à cette présentation, les membres de la Commission procèdent à un échange de vues dont il y a lieu de retenir succinctement les éléments suivants :

- Au projet-pilote lancé dans l'enseignement fondamental ont participé 12 communes qui avaient été choisies selon des critères géographiques. Pour l'année scolaire 2010-2011 peuvent participer toutes les écoles fondamentales qui en ont fait la demande, le dernier délai d'inscription ayant été fixé au 1^{er} juin 2010.

- En ce qui concerne l'organisation de la distribution des fruits dans les écoles fondamentales, chaque école désigne un coordinateur et une personne chargée de s'occuper de la réception des fruits qui sont livrés à l'école par le fournisseur, étant entendu qu'il peut parfaitement s'agir d'une seule et même personne. Il importe en effet de se concerter avec le fournisseur sur le moment de la livraison. L'école peut organiser à sa guise la distribution interne des fruits aux différentes classes.

- Il existe actuellement un fournisseur pour l'enseignement postprimaire et un fournisseur pour l'enseignement fondamental. Il est prévu de conclure désormais des contrats pour la durée d'un an.

- Pour ce qui est des sortes de fruits proposées, il importe de varier l'offre, ce qui permet de sensibiliser les élèves à la variété des fruits existants et aux variations saisonnières. La phase du projet-pilote a permis d'acquérir des expériences utiles en la matière.

- Le budget mis à la disposition de chaque Etat membre participant par l'Union européenne est fixé par le règlement du programme européen de distribution de fruits et légumes dans les écoles qui a été adopté le 18 décembre 2008. Ce budget a été déterminé pour chaque pays en fonction du nombre d'enfants âgés entre 6 et 9 ans, les petits pays ayant droit à un supplément. Le Luxembourg se voit ainsi attribuer 185.000 euros par l'Union européenne. Pour l'instant, ce budget, qui est doublé par l'Etat luxembourgeois, est suffisant pour mettre en œuvre le programme. Dans le cas où toutes les écoles y participeraient à un moment donné, il faudrait soit adapter le programme à cette donnée, soit augmenter les fonds mis à disposition par l'Etat luxembourgeois.

- En matière d'évaluation, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur les aspects pédagogiques du projet. Les premiers questionnaires soumis aux participants se rapportent essentiellement à des questions de logistique. Les réponses des participants au projet-pilote dans l'enseignement fondamental sont en voie d'encodage, si bien qu'elles n'ont pas encore été analysées à fond. De même, il est encore trop tôt pour établir un bilan au niveau de l'enseignement postprimaire. A noter que pour l'année prochaine, une évaluation plus fouillée est prescrite par l'Union européenne.

- Il est difficile d'avoir des renseignements sur les habitudes alimentaires des enfants dans le foyer familial et de vérifier si les données fournies correspondent au comportement réel des sondés. Un outil intéressant dans ce contexte est fourni par l'enquête « Health Behaviour in School-aged Children » conduite par l'OMS-Europe, dans la mesure où elle comporte un volet consacré à l'alimentation et aux activités physiques. S'y ajoute l'étude longitudinale « Entwicklung von motorischer Leistungsfähigkeit, körperlich-sportlicher Aktivität und Gesundheit von Kindern und Jugendlichen in Luxemburg » qui aborde également la question

de l'alimentation. Tout compte fait, l'on dispose essentiellement de données qualitatives en cette matière.

En général, au Luxembourg, tout comme dans les autres pays industrialisés, plus de 50% de la population ne respectent pas les lignes directrices de l'OMS selon lesquelles il faudrait consommer quelque 400 grammes de fruits et légumes par jour.

3. Présentation du projet « Landakademie » par M. le Député Emile Eicher

- **Présentation du projet « Landakademie »**

M. le Député Emile Eicher présente le projet sous rubrique à l'aide d'un document *PowerPoint*. A cet effet, il est renvoyé à l'annexe 2 du présent procès-verbal.

Les membres de la Commission se voient par ailleurs mettre à disposition des brochures et publications du projet « Landakademie » qui peuvent être consultées dans le bureau de la Secrétaire de la Commission.

- **Echange de vues**

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir succinctement les éléments suivants :

- Le projet « Landakademie » se veut une plateforme de coordination de l'offre de la formation continue en milieu rural. Il a été lancé en 2006 par les groupes LEADER Rédange-Wiltz et Clervaux-Vianden, auxquels se sont ajoutées en 2009 les régions LEADER Luxembourg-Ouest et Mullerthal. En matière de financement, le projet n'est actuellement pas ancré auprès d'un Ministère fixe. Par le passé, il a bénéficié entre autres de contributions de l'initiative LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale), qui est un programme de l'Union européenne, et du Fonds social européen (FSE).

- Les enseignants et formateurs intervenant dans le cadre des différents cours proposés sont en principe rémunérés. Les enseignants diplômés qui assurent des cours dans le cadre de la formation continue sont rémunérés par le MENFP. Ce dernier accorde également des subsides aux communes ou aux associations sans but lucratif qui proposent des cours de formation continue agréés. Dans ce contexte se pose la question de la définition de la notion de « formation continue », dans la mesure où le MENFP ne saurait subventionner des activités de loisirs.

D'autres partenaires du projet sont issus du domaine économique et social, sans oublier les lycées des régions participantes.

Deux personnes rétribuées s'occupent de la gestion et du fonctionnement de la plateforme de coordination.

Les salles de cours et de séminaires sont en principe mises à disposition par les communes.

- Compte tenu du constat que les conférences jouissent de nos jours d'une moindre popularité, la « Landakademie » en organise seulement sur demande, en fonction des besoins réels des personnes intéressées. Il est aussi veillé à annoncer de telles manifestations assez tôt. La collaboration avec l'Université du Luxembourg permet par ailleurs d'assurer la qualité scientifique de ces conférences.

En général, la « Landakademie » se focalise plutôt sur l'organisation de cours et de séminaires que de conférences.

4. Divers

- La prochaine réunion de la Commission aura lieu le **jeudi 8 juillet 2010, à 10.30 heures**. Suite à la demande d'un membre de la Commission, elle sera consacrée à la présentation de l'étude longitudinale « Entwicklung von motorischer Leistungsfähigkeit, körperlich-sportlicher Aktivität und Gesundheit von Kindern und Jugendlichen in Luxemburg ».

- Suite à l'heure d'actualité demandée par le groupe politique DP sur le phénomène du harcèlement moral (« mobbing ») dans notre société, sujet ayant figuré à l'ordre du jour de la séance publique du 29 juin 2010, M. le Président estime qu'il serait utile que la Commission se penche plus particulièrement sur le phénomène du harcèlement moral et de la violence dans les écoles. Lors de sa réunion du **jeudi 15 juillet 2010, à 10.30 heures**, elle se verra ainsi présenter les initiatives existantes en matière de lutte contre le « mobbing » et la violence dans les écoles.

Luxembourg, le 19 juillet 2010

La Secrétaire,
Christiane Huberty

Le Président,
Ben Fayot

Annexes :

1. Demande de mise à l'ordre du jour du groupe politique « déi gréng » (15 juin 2010)
2. Présentation *PowerPoint* « Präsentation Landakademie »



CHAMBRE DES DEPUTES
Entrée le:
15 JUIN 2010

Monsieur Laurent Mosar
Président de la
Chambre des Député-e-s

Luxembourg, le 15 juin 2010

Concerne: Demande de mise à l'ordre du jour

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément aux dispositions du règlement interne de la Chambre des Député-e-s, nous avons l'honneur de demander la mise à l'ordre du jour de l'une des prochaines réunions de la Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports du point suivant :

« Fruit for School »

Programme national de distribution de fruits gratuits à l'école

A partir de la rentrée scolaire 2010/2011, les établissements de l'enseignement fondamental et du secondaire qui participeront au projet F4S recevront gratuitement un fruit par enfant par semaine. La date limite pour l'introduction des demandes de participation fut le 1^{er} juin.

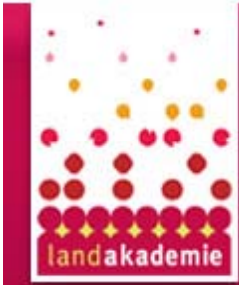
Nous vous prions de bien vouloir y inviter Madame la Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Avec nos remerciements anticipés, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération.

François Bausch,
Président

Claude Adam,
Député

Transmis en copie pour information
- aux Membres de la Commission de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et des Sports
- Mme la Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
- Mme la Ministre aux Relations avec le Parlement
- aux Membres de la Conférence des Présidents
Luxembourg, le 15 juin 2010.
Le Secrétaire général de la Chambre des Députés,



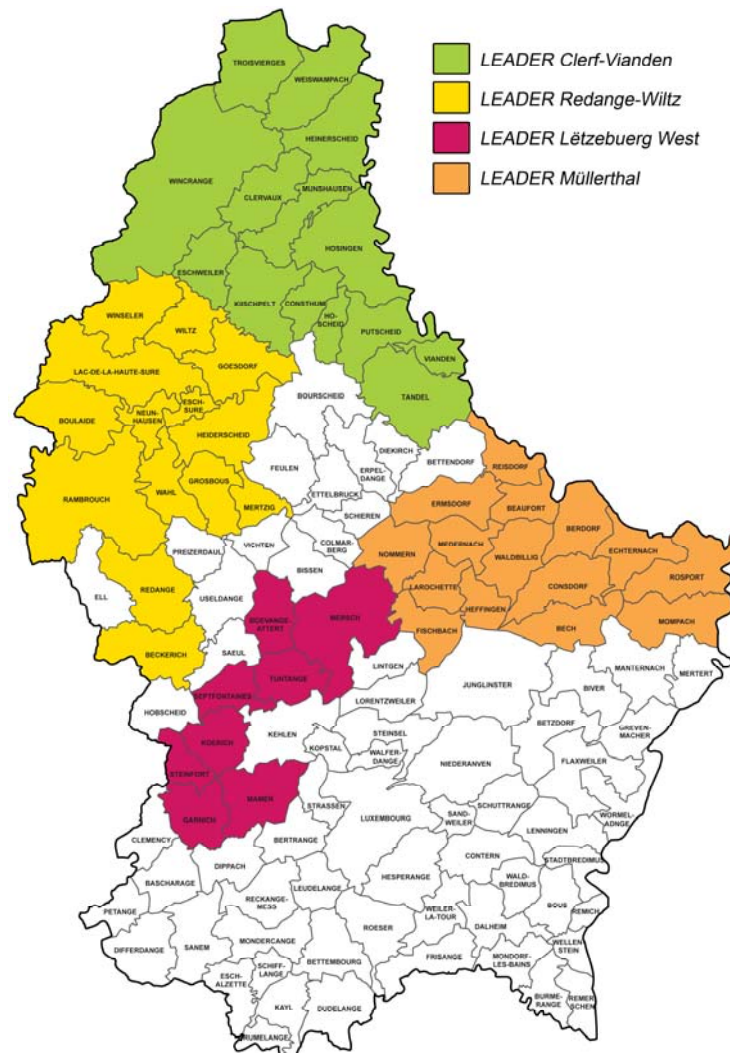
Präsentation Landakademie

**Emile Eicher – Präsident LAG
Clervaux-Vianden**



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural

Entstehung und Tätigkeitsgebiet





– **2006-2007**

- In den Regionen **Redange-Wiltz und Clervaux-Vianden** entsteht das Projekt Landakademie

– **2009 :**

- Positive Erfahrungen führen dazu dass die LEADER Regionen **Müllerthal und Lëtzebuerg West** dem Projekt beitreten

– **Aktuell:** Gebiet mit über **91.000** Einwohner



Warum eine Landakademie?





- **Region im Wandel**

- Strukturwandel in Wirtschaft und Gesellschaft
- Weiterbildung den Einwohnern zugänglicher machen
- Wettbewerbsfähigkeit der Regionen steigern



- **Wohnortnahe Strukturen**

- Angebote oft nur in Luxemburg-Stadt
 - Geringes Angebot im ländlichen Raum

- Anbietern die Möglichkeit bieten ihr Angebot auf den ländlichen Raum auszuweiten



- **Sehr gute Basis**

- Vorhandene Erfahrungen für vernetzte Bildungs- und Entwicklungsstruktur
- Viele Initiativen und Projekte
- Vielfältige Infrastruktur vorhanden
- Hohe Anzahl an Bildungsanbietern im ländlichen Raum

Die Landakademie - Ziele





• Förderung von Bildung

- Breites, dezentrales Angebot für unterschiedliche Zielgruppen inkl. benachteiligter Gruppen
- Bürgernah und bedürfnisorientiert
- Bewusstsein für lebenslanges Lernen
- Idee „Lernen macht Spaß“ fördern



• Stärkung der Region und der Bürger

- Attraktivität der Region
- Schafft Synergien und bündelt Projekte
- Selbstwertgefühl der Menschen
- Soziale Kohäsion
- Impulse für Regionalentwicklung
- Initiierung neuer Projekte

Umsetzung der Ziele





- **Bildungsdatenbank:**

- www.landakademie.lu
- Enthält das gesamte Bildungsangebot
- Datenbank mit über 140 Bildungsanbietern
- Aktuell über 500 Kurse online



Suche:

- HOME
- KURSE
- ANBIETER
- DOZENTEN
- TAGUNGSRÄUME**
- AKTUELLES
- LERNFEST
- ÜBER UNS
- DIENSTE
- KONTAKT
- HILFE

KURSSUCHE

Durchsuchen Sie hier unsere umfangreiche Datenbank

Begriff

Anbieter

Region, Ortschaft
Hier können Sie eine bestimmte Region oder die Seminare im Umkreis von einer beliebigen Ortschaft auswählen.

Alle (keine Einschränkungen)

Umkreissuche / Region auswählen

Erweiterte Kurssuche

Derzeit sind 467 Kurse in der Datenbank



AKTUELLES

- 15/04/10 **Alles "nano" – oder was?**
[weiter](#)
- 09/04/10 **Einladung: Informations- und Austauschabend für Kursanbieter und L-Kontakte**
- 08/04/10 **Soirée d'information et d'échange Moesdorf (Mersch)**
- 17/09/09 **Neue Landakademie Broschüren (01/10) jetzt online!**

BILDUNGSNEWS

- 20/12/08 **Auch Ihre Nachrichten online**
An dieser Stelle können in der Bildungsdatenbank angemeldete Anbieter Nachrichten veröffentlichen.
[weiter](#)
- 28/10/08 **Neue Konferenzreihe im Rahmen des Projektes "Uni iwwer Land"**
Ein Projekt in Zusammenarbeit zwischen der Universität Luxemburg und der Landakademie
[weiter](#)

AGENDA

AKTUELLE KURSE

- Circuit-découverte des 7+2 moulins de la Commune de Beckerich en vélo**
24.04.2010 - 00.00.0000
 - Kajak und Kanu mit Gruppen**
24.04.2010 - 09.05.2010
 - Leem fir Jiddereen**
24.04.2010 - 25.04.2010
 - COMMENT PHOTOGRAPHER DES PERSONNES ? ATELIER SUR LA PHOTOGRAPHIE DE PORTRAIT**
24.04.2010 - 09.05.2010
 - Promenade guidée dans la réserve naturelle Ellergronn**
24.04.2010 - 24.04.2010
- ### KURSEMPFEHLUNGEN
- Mexikanischer Kochkurs**
02.06.2010 - 02.06.2010
 - Leem fir Jiddereen**
24.04.2010 - 25.04.2010
 - Espagnol pour débutants**
31.05.2010 - 02.08.2010
 - Echternacher Buchmalerei**
- - -

AGENDA



- **Programmheft:**

- Erscheint 3 mal im Jahr
- Wird an über 40.000 Haushalte verteilt
- Ermöglicht dem Leser einen schnellen Überblick: Was wird wo geboten?
- Steigerung der Kursanmeldungen nach Erscheinen



- **Lernfest:**

- Kooperation von Vereinen, Bildungsinstitutionen und Unternehmen aller Art
- Mit Spaß für Bildung werben: « Lernen macht Spaß »





- **Lernfest:**

- Soll Vernetzung zwischen den Akteuren fördern
- 2007: Hosingen
 - Über 50 Aussteller und 4.000 Besucher
- 2009: Redange
 - Über 90 Aussteller und 5.000 Besucher
- **Ausblick: Lernfest 2011 am 5.Juni in Echternach**





- **« Uni iwwer Land »:**

- Kooperation zwischen der Universität Luxemburg und der Landakademie

- Ziele:

- einen Beitrag zur Orientierung und Entwicklung der ländlichen Region leisten
- der ländlichen Bevölkerung die Vielfalt des lebenslangen Lernens zeigen

- Vorträge rund um aktuelle Themen:

- z.B.: « Die Kläranlage auf dem Weg zur Energie- und Nährstofffabrik »
- « Gut altern, aber wie? »
- « Alles « nano » oder was? »

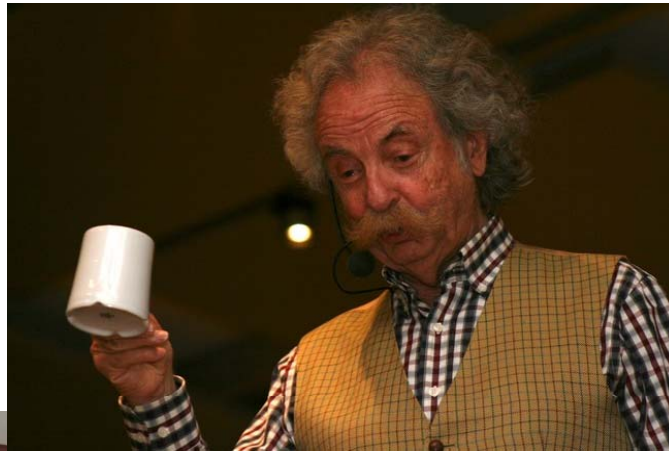


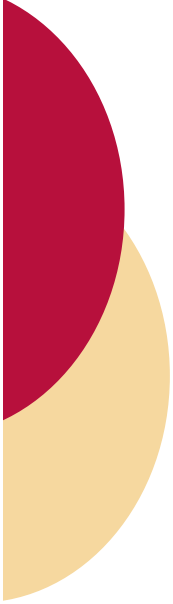


• Konferenzen, Tagungen, Symposien

- Sollen als Impulsgeber für die Regionen und die Gemeinden fungieren
- Handeln von aktuellen und wichtigen Themen für die Beteiligten
- Beispiele stattgefundener Diskussionsrunden:
 - « 3 ans d'expériences avec la nouvelle loi concernant l'aménagement communal (PAG) » (2008)
 - « Les premières expériences avec le nouveau système du Chèque-Service) » (2009)

Bisher erzielte Resultate



- 
- Hat die Wettbewerbsfähigkeit des ländlichen Raums bedeutend gesteigert
 - Bildungsangebot ist besser an die Bedürfnisse der Einwohner angepasst
 - Höhere Anzahl an Bildungsanbieter
 - Vernetzungen zwischen Akteuren des ländlichen Raums
 - Vielfältigeres und größeres Bildungsangebot

Finanzierung





- **Voraussichtliche Ausgaben 2011:**

– Personalkosten:	95.000€
– Publikationskosten:	60.000 €
– Internetseite:	3.000 €
– Miete:	1.600 €
– Andere Betriebskosten:	10.000 €
– Total:	169 600 €

Vielen Dank für Ihre Aufmerksamkeit!



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural

